

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 21 juin 2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2021

### SPORTS - TARIFS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

#### Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

#### Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à François BONNET, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Aurore NADAL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

#### Titulaire-s absent-e-s suppléé-e-s :

Olivier D'ARAUJO par Claude HAMAIDE.

#### Titulaire-s absent-e-s :

Christelle CHASSAGNE.

#### Titulaire-s absent-e-s excusé-e-s :

Annick BAMBERGER, Christine HYPEAU, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU MARDI 29 JUIIN 2021

#### SPORTS - TARIFS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Chaque année, il convient de s'interroger sur le niveau de tarifs appelés en contrepartie des services publics dispensés par la Communauté d'Agglomération.

#### Dispositions pour la saison 2020/2021 impactée par la crise sanitaire

Considérant les dispositions gouvernementales liées à la crise sanitaire et donc l'interruption des activités et cours organisés dans les équipements suivants à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 : piscine Champommier à Niort, centre aquatique des Fraignes à Chauray, piscine Les Colliberts à Mauzé-sur-le-Mignon, et la patinoire ;

Considérant les droits d'inscriptions encaissés pour ces activités sur la période de fermeture et que la Communauté d'Agglomération du Niortais ne peut disposer de ces droits dès lors que les prestations n'ont pu être réalisées ;

Il convient de prendre des dispositions exceptionnelles à destination des usagers régulièrement inscrits à une activité ou un cours encadré sur la saison 2020/2021 dans l'un des équipements précités. Il est proposé, par ordre de priorité :

- De solder les séances des cycles en cours avant le début de la saison estivale, dans la mesure des dispositions sanitaires et des plannings.
- De proposer une compensation aux usagers pour les séances qu'ils n'auront pas effectuées :
  - sous la forme de contremarques : entrées piscines à hauteur du montant équivalent et arrondi aux séances non effectuées et payées, conformément aux tarifs adoptés par délibération du 16 juin 2020. La contremarque est valable un an dans l'équipement l'ayant éditée ;
  - OU sous la forme d'un remboursement financier : remboursement du montant équivalent aux séances non effectuées et payées, conformément aux tarifs adoptés par délibération du 16 juin 2020 ;

Un formulaire sera adressé à chaque usager à la fin de la saison sportive pour lui présenter les compensations possibles.

## Dispositions tarifaires à partir de la saison 2021/2022

Il est proposé une nouvelle grille tarifaire pour les équipements sportifs.

- Actualisation des tarifs d'entrée, avec différenciation selon les services proposés dans les équipements, à l'issue de plusieurs années de stabilité ;
- Harmonisation du tarif « cours » sur toutes les piscines afin de favoriser l'accès à l'apprentissage de la natation ;
- Intégration des nouveaux services proposés par la piscine Pré-Leroy ;
- Actualisation des libellés sur le Complexe Sportif de la Venise Verte afin de faciliter la lecture et l'application des tarifs et des prestations correspondantes.

Cette politique tarifaire inclut la préoccupation sociale d'accès aux équipements, avec la mise en œuvre de tarifs adaptés aux quotients familiaux.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les dispositions et compensations liées aux séances annulées du fait de la crise sanitaire telles que présentées ci-dessus ;
- Autorise la création de 600 contremarques pour la piscine Champommier, 700 contremarques pour le centre aquatique des Fraignes, 1 700 contremarques pour la piscine Les Colliberts, afin de permettre la compensation en contremarques ;
- Autorise l'engagement de la somme nécessaire aux remboursements sur le budget Principal de la CAN ;
- Adopte les tarifs proposés ci-annexés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 1

Abstention : 0

Non participé : 0

**Philippe MAUFFREY**

**Vice-Président Délégué**